



SF  
11/11/40  
14/11/44  
9/12/44  
VBN.va 4/D

Lille, le 6 Décembre 1944

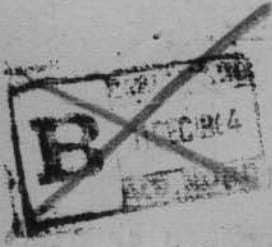
Gare de PROUVY - THIAUT

Aménagement de la salle  
d'attente et de la consigne  
pour l'Armée Américaine.

Monsieur le Chef  
de la Division de l'Entretien 4541-1

NOTE  
Série  
8  
Rég. 1  
4541-1

P A R I S



8<sup>e</sup> Prouvy-Thiaut  
Subd<sup>o</sup> Divers  
Travaux effectués  
pour les besoins  
des Armées Alliées

J'ai l'honneur de vous informer que, le 17 Octobre  
écoulé, un service de l'Armée de l'air américaine s'est  
installé dans la salle d'attente de la Gare de PROUVY-  
THIAUT et a demandé au Chef de District de remettre ce  
local en état et d'y installer le chauffage.

D'autre part, l'armée américaine a demandé égale-  
ment la transformation d'une partie de la consigne en  
local pour la garée des wagons en stationnement.

Ci-joint demande signée par l'unité intéressée.

La dépense engagée par la S.N.C.F. sera de l'ordre  
de 4.000 Frs, frais généraux compris.

Je vous serais obligé de bien vouloir provoquer  
l'ouverture d'un compte E.P.I pour permettre l'imputation  
de cette dépense.

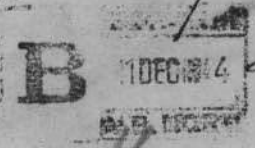
Le Chef d'Arrondissement

- I -  
BÂTIMENTS  
7 DEC 1944  
THIAUT

7/12/44  
M. Péturie  
M. Veillet  
M. P. Chm

BBx/re 3  
de Prouvy-Thiaut  
aménagement de la salle  
d'attente et de la  
consigne pour les Américains  
(L.S. 4541-1)

- 1 -  
transmis à Monsieur Roussel  
pour A -  
8/12/44 -  
ad



Monsieur le Chef du 4<sup>e</sup> Arrondissement "VB"  
à Lille,

Je vous serais obligé de me faire savoir s'il s'agit  
de dépenses de mise en état préalable à l'occupation  
et qui n'excèdent pas l'entretien normal (application de  
l'avis de Service V.B. 303<sup>b</sup> no 14 du  
30/12/44 (S.E.) 14/12/44

VB/Ngc(Bi)  
Prouvy-Thiaut  
LS N° 4541/1

- 1 -

Le Chef d'Arrondissement  
Roussel

T.S.V.P.

H.

VBN.va 4/D

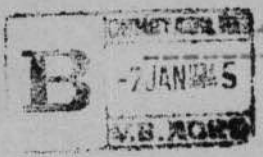
LILLE, le 28 Décembre 1944

Gare de PROUVY - THIANT

Aménagement de la salle d'attente et de la consigne pour l'armée américaine.

Monsieur ROUSSEL, Chef de la Subdivision de la Comptabilité

à PARIS



Suite à votre annotation du 14/12 au recto.

Je vous confirme qu'il s'agit bien de dépenses de mise en état préalable à l'occupation (fourniture et mise en place du mobilier de complément).

Dans ces conditions, l'ouverture d'un compte EIP n'est pas nécessaire.

Le Chef d'Arrondissement, [Signature]

VB/N ge (B3)

Prouvy-Thiant Aménagement de la salle d'attente et de la consigne pour l'armée américaine.

I Transmis à Monsieur Leclercy (M. Pétrine)

après avoir pris note

Vu:

8/1/45 Ad

6/1/45

Recueil

9/1/45

II Transmis à Monsieur le Chef de la Section

du Domaine

Jean Lorraine

10/1/45

6/1/45

Recueil

13/1/45

III Transmis à Monsieur le Chef de la Division des

Etudes "VB"

6/1/45

Recueil

IV Transmis à la Subdivision du Personnel et

de Secrétariat (M. Rax) pour classement

54/1/45

Recueil

m. Prouvy 15.1

Pris note 2 Février 1945

A. Clavier, Chef de la Subdivision des Etudes Générales



S. N. C. F. - NORD  
VOIE ET BATIMENTS  
District de  
DENAIN  
466

7 NOV 1944

31/12/44  
L  
4541 1

S.N.C.F.- NORD  
Voie et Bâtiments

-----  
District de  
DENAIN

-----  
466

Le 7 Novembre 1944

L'Armée américaine demande l'installation en gare de PROUVY-THIANT :

- 1°) d'un bureau R.T.O.
- 2°) d'un local pour la garde des wagons en stationnement dans la gare, avec poêles, tables et sièges.

annexé à la lettre  
de M<sup>r</sup> Adine à M<sup>r</sup> Durand  
du 6 décembre 1944